



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous la tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire recrute, en contrat de projet au titre des articles L332-24 à L332-26 du code général de la fonction publique, au sein de son service Connaissance pour la Gestion de la Biodiversité (CGB).

Un/une chargé(e) de mission CARET : Conservation et Actions pour la Restauration des Écosystèmes des Tortues caouanne (*Caretta caretta*)

Contrat de projets de catégorie A d'une durée de 35 mois à compter du 01/02/2026

PRÉSENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros est gestionnaire d'espaces naturels marins, insulaires et littoraux. Son action s'étend aux îles de Port-Cros et de Porquerolles, ainsi que des espaces du littoral appartenant au Conservatoire du littoral.

En application de la loi du 14 avril 2006 portant la réforme des Parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte approuvée par le décret 2015-1824 du 30 décembre 2015. Cinq communes adhèrent à la charte : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions associent dans un même projet, la protection du patrimoine dans les cœurs de Parc et le développement local durable dans l'aire d'adhésion et l'aire marine adjacente.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

La mission s'exercera dans le cadre de la mise en œuvre du projet CARET – Conservation et Actions pour la Restauration des Écosystèmes des Tortues caouanne (*Caretta caretta*), lauréat de l'appel à projets Mission Nature 2025 « Mer et littoral » porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le projet, d'une durée de trois ans, débutera en janvier 2026.

CARET vise à protéger et restaurer les écosystèmes littoraux sableux, constituant des zones fonctionnelles pour la reproduction de la Tortue caouanne. Il s'articule autour de 4 axes :

- Restaurer les habitats de plages et d'arrière-plages dégradés.
- Réduire les pressions anthropiques.
- Sensibiliser et valoriser les opérations de restauration et de préservation des écosystèmes littoraux et de la Tortue caouanne.
- Assurer le suivi et la pérennité des opérations de restauration.

Il fédère les 5 communes adhérentes du Parc national (La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer, Ramatuelle), la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels, l'association Émergence (coordinateur du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française) et des acteurs privés.

Ses principales missions :

Sous la responsabilité hiérarchique de la référente Natura 2000 et Aire marine adjacente, pilote du projet CARET, le(la) chargé(e) de mission assure la coordination et la mise en œuvre du projet

CARET. Il(elle) participe à l'animation interservices du projet et accompagne les différents services dans la mise en œuvre des actions (dans le respect des attributions de chaque entité). Il(elle) exerce ainsi un rôle transversal pour l'établissement et les différents organismes partenaires afin de garantir la bonne réalisation du projet.

Il(elle) assurera notamment les missions suivantes :

- Planification, mise en œuvre et suivi des actions de restauration des habitats portées par le service CGB : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, renforcement d'espèces végétales, mise en défens.
- Mise en œuvre des études de caractérisation des pressions anthropiques, des mesures de protection et des protocoles de suivis de la reproduction de la Tortue caouanne.
- Mise en œuvre des actions de formation et de sensibilisation auprès des gestionnaires des plages et des acteurs du nautisme.
- Coordination et suivi des actions de désartificialisation (retraits de blocs rocheux), de réduction des pressions anthropiques (nettoyage manuel des plages) et de sensibilisation en transversalité avec les autres services de l'établissement et les partenaires extérieurs.
- Appui au référent thématique pour l'actualisation d'une stratégie de gestion des plages.
- Communication et valorisation des actions et des résultats du projet auprès du grand public et des acteurs du territoire.
- Organisation et animation des Comités de pilotage et des groupes de travail internes du projet.
- Préparation des rapports techniques et financiers, du pilotage budgétaire et administratif.
- Définition du besoin et rédaction des marchés publics, des commandes, des procédures de demande d'autorisation, des conventions.
- Le respect du calendrier de projet.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation

Master en gestion de projet environnemental, restauration écologique, gestion de l'environnement.

Expérience souhaitée :

- Au moins deux ans d'expérience en gestion technique et financière de projet pluridisciplinaire dans le domaine de l'environnement.
- En conduite et/ou supervision d'opérations de restaurations écologiques et de suivis scientifiques, notamment sur les habitats littoraux.
- Travail en réseau avec des collectivités, des associations, des scientifiques.

Compétences requises :

- Travail en transversalité et avec une pluralité de partenaires.
- Capacités d'animation et de coordination.
- Capacités de synthèse et rédactionnelles.
- Bonne expression orale et aptitude à présenter en public.
- Capacité à piloter en autonomie les projets dont il/elle a la charge.
- Très bon relationnel, esprit d'initiative, rigueur et organisation.
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique et de SIG (QGIS)
- Connaissance souhaitée du milieu littoral et des aires protégées.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Permis B.

Ce poste sera basé au Castel Sainte-Claire à Hyères, siège de l'établissement. Des déplacements sur le territoire du parc national sont à prévoir.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les candidatures sont à adresser (CV et une lettre de motivation) à :

recrutement@portcros-parcnational.fr

précisant dans l'objet : « Recrutement pour le poste de chargé(e) de mission CARET ».

Prise de poste au 01/02/2026

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

08/11/2025

MODALITES DE SELECTION

La présélection des candidats se fera sur dossier. Le choix définitif interviendra après une séance d'auditions des candidats présélectionnés qui aura lieu courant novembre 2025.